

COMPTE RENDU DU CAVL DU 23 MAI 2011

Etaient présents :

Alain BOISSINOT, Recteur de l'Académie
Gilles VERGNAUD, proviseur vie scolaire, conseiller du Recteur.
Fanny MOLINIÉ, DAVL
Dominique LEPORATI, proviseur vie scolaire des Yvelines
Sylvie CHARBONNEL, proviseur vie scolaire de l'Essonne
Gilles KLECZEK, proviseur vie scolaire du Val d'Oise
Aline AULAGNIER, infirmière conseillère technique de Monsieur le Recteur
Gilles EMARD LACROIX, proviseur
Roselyne VENOT, CAAEE
Françoise GAVROY, secrétaire régionale de l'AROEVEN
Sylvain JOSEPH, représentant Michel Guillou, coordonnateur CLEMI

Etaient excusés :

Didier DELERIS, IA-IPR EVS
Thierry FAUCONNIER, proviseur
Nicolas RENARD, proviseur vie scolaire des Hauts de Seine

Lycéens présents :

Jason TAMMAM
Louis HAINCOURT
Arnaud CARBONNE
Michaël CHARLES
Stéphane GONCALVES
Lucas PANVIER
Florian GARDES
Jordan MORIN
Hénoch DI CANGALA MBIMBI
Gwendoline FENOLL BOISSAU
Ségolène BOUVRET
Axelle LEBORRE

Invités :

Guillaume HERVOT, élu CVL
Jennifer POULET, élue CVL

Monsieur le Recteur ouvre cette séance à 14 heures 30 et donne la parole à Madame MOLINIE.

Madame MOLINIÉ présente l'ordre du jour de cette séance et demande aux élus du CAVL de présenter les différents projets élaborés.

Ségolène BOUVRET présente la synthèse des réponses faites par les lycéens au questionnaire élaboré lors du dernier CAVL et dont l'objectif est d'apprécier l'implantation des CVL dans les lycées de l'Académie.

Ce questionnaire, mis en ligne sur le site académique de la vie lycéenne, a fait l'objet d'un retour jugé satisfaisant par les élus : 113 lycéens représentant 75 lycées.

Les CVL sont complets pour plus de 60 % des lycées qui ont répondu et ils présentent des projets nombreux et divers. Les élus du CAVL constatent que la majorité des CVL ne disposent pas d'un local dédié et rappellent qu'il s'agit pourtant d'un droit.

Madame MOLINIÉ ajoute que l'équipement des locaux des CVL d'un ordinateur s'avère souvent problématique, leur financement relevant des compétences de la Région.

Ségolène BOUVRET indique que environ 60 % des CVL sont réunis avant la tenue des Conseils d'administration et qu'il serait utile de rappeler aux proviseurs qu'il s'agit d'une obligation.

Elle précise que la préparation des élections de la prochaine rentrée n'a pas encore été portée à l'ordre du jour des CVL et conclut en insistant sur la nécessité pour les élus de mieux se faire connaître et de mieux faire connaître leur rôle.

Monsieur le Recteur souligne que les critères retenus dans ce questionnaire étaient pertinents et donnent lieu à d'intéressantes données.

Il regrette que seulement 1/3 des lycéens concernés aient répondu et craint que cela ne révèle l'absence de motivation des 2/3 restants.

Madame MOLINIÉ propose de faire le point sur le projet lié à la préparation des élections aux CVL de la prochaine rentrée.

Elle constate que, bien que les projets des CVL et du CAVL soient intéressants et nombreux, la reconnaissance de la légitimité des élus pour représenter leurs camarades reste difficile.

Jason TAMMAM indique qu'une vidéo va servir de support de présentation des CVL et des instances lycéennes.

Des lycéens élus y présentent le lycée en tant que lieu de vie, ainsi que les CVL, CAVL et CNVL.

Monsieur EMARD-LACROIX relève que l'organisation de fêtes, concerts et autres animations est abordée de façon remarquable, mais regrette que l'essentiel du temps soit consacré à des festivités au détriment d'autres attentes.

Arnaud CARBONNE souligne que le domaine festif est plus adapté pour fédérer, communiquer et rassembler.

Monsieur LEPORATI souligne qu'il faut montrer le lien entre les projets du CVL et le projet d'établissement.

Madame MOLINIÉ rappelle aux jeunes élus présents qu'il leur appartient de ne pas oublier leur rôle de représentants de l'ensemble des lycéens.

Elle signale que des fiches pratiques sur ces élections seront mises en ligne sur le site, à destination en particulier des référents.

Jason TAMMAM regrette que certains élus n'assument pas leur rôle, ne soient pas présents lors des réunions de leur instance, et ne donnent pas suite aux projets pour lesquels ils ont été choisis lors des élections.

Il pense qu'il faut aller vers les lycéens qui n'ont pas répondu au questionnaire pour tenter de les motiver.

Monsieur le Recteur tout en estimant effectivement nécessaire d'aller au bout de ses engagements, pense qu'il est parfois possible que certains traversent des périodes de démotivation, de « passage à vide »

Madame MOLINIÉ donne la parole à Arnaud CARBONNE pour présenter la campagne de sensibilisation des lycéens à la citoyenneté et la préparation des élections de la prochaine rentrée.

Arnaud CARBONNE souligne qu'il faut sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, au vote, que ce soit pour des scrutins locaux ou pour des élections présidentielles. Il propose de mettre en place un groupe de réflexion, permettant aux élèves de communiquer entre eux, en dehors du cadre institutionnel, et en parallèle avec le projet ECJS.

Madame MOLINIÉ précise que la mise en place et les réalisations de ce groupe de réflexion pourront être consultées sur le site académique des lycéens.

Monsieur le Recteur souligne qu'il est important pour les jeunes lycéens de réfléchir sur chacune des élections qui se présentent, sur les enjeux et les problématiques spécifiques.

Madame MOLINIÉ propose à Gwendoline FENOLL BOISSAU de présenter le projet de jeu-concours académique.

Gwendoline FENOLL BOISSAU présente le jeu-concours sur le thème des discriminations dont les élus du CAVL veulent faire un événement académique. L'information prévue par affiche et par facebook doit être relayée par les référents.

Madame AULAGNIER propose que les infirmières départementales relaient les informations relatives à ce concours sur les discriminations.

Arnaud CARBONNE aimerait savoir si la Région peut être également sollicitée pour diffuser cette campagne.

Monsieur le Recteur assure les lycéens de son soutien à ce dispositif qui reste à finaliser.

Madame MOLINIÉ demande ensuite à Florent GARDES de présenter le document élaboré concernant le projet ECJS (fiche jointe en annexe)

Florent GARDES donne une lecture analytique de la fiche technique que les élus ont élaborée, précisant les besoins, les objectifs et les attentes des lycéens et fait part du désir des porteurs de ce projet d'être aidés et soutenus par des inspecteurs pour la conception de cette séquence.

Monsieur le Recteur observe que ce document est très riche et très complet. Ce sujet touche des points très importants et peut permettre de faire communiquer des domaines de réflexion souvent trop cloisonnés entre enseignement et vie de l'élève. L'ECJS doit être le lieu d'apprentissage de la démocratie par une éducation civique, juridique et sociale et la présence des Inspecteurs pédagogiques régionaux ne peut que représenter une garantie supplémentaire de la validité et de la qualité du travail entrepris.

Cette fiche technique peut être un bon support pouvant servir de fond de dossier aux enseignants.

L'entrée dans cet enseignement par les professeurs d'histoire-géographie et de SES semble effectivement la plus judicieuse, mais elle ne doit pas être la seule.

Florent GARDES suggère une consultation des personnels infirmiers, de service et administratifs.

Jason TAMMAM s'étonne que des heures d'ECJS ne soient pas prévues pour les élèves des sections hôtelières.

Monsieur le Recteur assure qu'il vérifiera cette information, qui peut être expliquée par d'importantes charges horaires pour ces sections.

Lucas PANVIER pense que d'anciens élus pourraient intervenir et apporter leur témoignage.

Monsieur le Recteur propose aux élus de mettre au point un cahier des charges et de relayer les informations.

Ségolène BOUVRET suggère de relancer les enseignants afin que ces enseignements soient bien effectifs.

Gilles EMARD LACROIX propose de suggérer aux enseignants de regrouper ces heures d'ECJS en début d'année scolaire.

Madame MOLINIÉ aborde ensuite le problème de la journée inter CVL et souligne les difficultés pour trouver une salle adaptée, comportant amphithéâtre, hall d'exposition.

Jason TAMMAM propose qu'une présentation des CVL, du CAVL, de la Région, par Monsieur le Recteur, précède des groupes de travail plus méthodologiques.

Louis HAINCOURT souhaite attirer l'attention sur les problèmes liés aux absences des lycéens élus pour exercer leur mandat ; elles leur sont parfois reprochées et figurent sur leur livret scolaire. Leur investissement semble ainsi, non seulement peu reconnu, mais reproché.

Monsieur le Recteur souhaite que cette implication des lycéens soit reconnue, et figure dans les bulletins. Il demande aux PVS présents de réfléchir aux moyens d'informer les proviseurs et à la possibilité de supprimer la mention « absence » lorsque celle-ci est due à l'exercice du mandat de délégué. Il rappelle que Monsieur VERGNAUD, le PVS académique, a élaboré une attestation permettant la valorisation de cette activité d'élu au CAVL.

Monsieur le Recteur remercie les membres du CAVL et clôt la séance à 16 heures 10.